

Suite du Processus de concertation pour les annexes 3 et 4 de la convention attributive

Lors de sa visite à Toulouse fin Novembre, le CGI (commissariat général aux investissements d'avenir) et le MESR ont souhaité qu'après l'adoption du document delta (annexe 1) en décembre, la signature de la convention attributive intervienne au mois de Février 2013. Le comité de concertation du 30 Novembre a proposé la constitution de deux groupes de travail (GT) pour discuter, en concertation avec l'ensemble des établissements universitaires, de ses acteurs et de ses usagers, la rédaction des annexes 3 et 4.

La convention attributive comporte 5 annexes :

1. présentation du projet Idex et note Delta (actuellement voté dans les CA),
2. Présentation des projets LABEX et IDEFI (rédigée par le cabinet Cmi et étudiée par le CCS),
3. Annexe financière,
4. Trajectoire jalons, cibles et indicateurs,
5. Articulation entre l>IDEX et les autres projets lauréats du programme d'investissements d'avenir (rédigée par le cabinet Cmi et étudiée par le CCS).

- GT3 : Annexe 3 annexe financière

Ce groupe de travail, a pour objectif de préciser les sommes imputés dans les dotations Idex ainsi que de les mettre en regard avec les financements actuellement déjà mis en œuvre dans les établissements.

Le groupe de travail s'appuiera sur le tableau de ventilation de la dotation Idex par programme, discuté en CCS et en cours de vote dans les CA des établissements. Des contraintes de financement pouvant apparaître lors de ce processus, il a été convenu que les éventuelles modifications apportées à la maquette ne devront pas dépasser une marge de plus ou moins 2 points de pourcentage par rapport à la maquette présentée dans le document delta.

- GT4 : Annexe 4 Trajectoire jalons, cibles et indicateurs

Ce deuxième groupe de travail s'attachera à définir les cibles de transformation de l'Université de Toulouse et à traduire en indicateurs permettant de suivre l'avancement et la progression des établissements.

Elle devra tout particulièrement s'attacher à définir, à 4 ans et à 10 ans :

- les objectifs en termes d'organisation et de gouvernance,
- la trajectoire, les jalons, les cibles du Projet,
- les procédures clef de gestion du Projet,
- le tableau de bord des indicateurs de suivi du Projet.

L'animation des groupes de travail

Les principes suivants ont été retenus :

- Quatre représentants du CCS, deux par groupe de travail, joueront un rôle d'animateur et de correspondant auprès du CCS: Olivier Simonin et Bruno Sire animeront le GT3 et Marie-France Barthet et Christophe Chassot le GT4. Un représentant du cabinet CMI sera présent à chaque réunion pour réaliser les comptes rendus.
- Les groupes de travail se dérouleront sur une demi-journée

Calendrier des réunions des GT :

GT3: annexe 3 financière

- Vendredi 21 décembre de 10h à 13h, Salle du Conseil de l'Université Toulouse 1 Capitole
- Jeudi 10 janvier de 14h30 à 17h30, Salle du Conseil de l'INP

GT4: annexe 4 sur les jalons et les indicateurs

- lundi 17 décembre de 14h à 17h, Salle du Conseil de l'Université Toulouse 1 Capitole
- mardi 8 janvier de 9h à 12h, Salle du Conseil du CROUS